

<https://www.snetap-fsu.fr/Positions-de-l-ODEA-concernant-la-reforme-des-BTSA-2022-2025.html>



Positions de l'ODEA concernant la réforme des BTSA 2022-2025

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 4 novembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



À Paris, le 4 novembre 2020.

Madame La Directrice Générale,
Monsieur le Sous-Directeur à l'enseignement supérieur,

Suite à la réforme dite des « seuils de dédoublement » - en réalité la suppression de leur caractère obligatoire et une accélération de la dérégulation dans la répartition des heures des référentiels et grilles horaires - s'est créée **une observation des dégradations de l'enseignement agricole (ODEA)**. Cette structure regroupe de façon inédite mais révélatrice du danger, de la mobilisation et de l'indignation que représente cette contre-réforme, la quasi totalité des représentants des personnels de l'Enseignement Agricole Public ET Privé au [CNEA](#). Ainsi, sont membres de cet observatoire Sud-Rural, la [CGT-AGRI](#), [FO-Enseignement agricole](#), le SNEC-CFTC, la FEP-[CFDT](#), le SEA [UNSA](#), le SNETAP-[FSU](#) et FO-MFR. Nous avons déjà produit une analyse suite à une enquête réalisée auprès des collègues tant de l'enseignement agricole privé que l'enseignement agricole public.

- [Enquête de l'ODEA](#) ;
- [Communiqué suite à l'enquête](#) ;
- [Courrier de l'ODEA](#) ;

Dans le cadre de la réforme majeure entamée du [BTSA](#), nous avons tenu à vous interpellier et à vous indiquer notre position commune, position que nous défendons collectivement depuis le début des échanges dans le cadre des groupes de travail.

Tout d'abord, **nous rappelons notre opposition aux BTSA évalués uniquement en [CCF](#)** amenant à des [BTS](#) « maison » sans régulation nationale du niveau d'exigence et à la semestrialisation telle que l'envisage la [DGER](#) (et aux incitations de la DGER quant à son développement). Cela se traduira également par un désengagement administratif et financier quant à l'organisation des examens.

Au contraire des premières analyses du rapport de l'Inspection et du [CGAAER](#) concernant la réforme dite des seuils, nous considérons que, par cette réforme, c'est une dérégulation qui se poursuit au nom d'une soit disant autonomie. Les projets de grilles horaires des premiers BTSA rénovés font de nouveau apparaître ces seuils uniquement indicatifs. Pour nous c'est un élément majeur car la philosophie retenue pour les grilles horaires de ces deux diplômes servira de cadre pour tous les autres. La logique de suppression des seuils se poursuit ainsi...sans seuil obligatoire de sécurité, même par exemple, pour l'agro équipement en BTS VITI. Comment assurer alors des pratiques en sécurité ? **Nous sommes collectivement opposés au caractère indicatif de ces seuils.**

Nous demandons, à court terme et a minima, **la mise en place de seuils de sécurité obligatoires pour les disciplines concernées.**

Fort de l'expérience catastrophique que constitue la non affectation de la pluridisciplinarité en Baccalauréat STAV (compétition entre disciplines, arbitrages au nom de sous service, atteinte au caractère national du diplôme, fragilisation de la pluridisciplinarité ...), nous, représentant.e.s de la quasi totalité des personnels de l'enseignement agricole public et privé **contestons l'absence de répartition de la pluridisciplinarité par discipline. Nous demandons également que soit précisée la répartition horaire disciplinaire dans les modules.** Nous considérons que l'augmentation générale des heures d'enseignement non affectées n'est pas la bonne solution.

Nous demandons enfin, à ce que cette réforme de tous les BTSA d'ici à 2025 ne se fasse pas à moyens constants notamment pour prendre en compte les BTSA à 2 sections qui ne seront pas renouvelés à la même période.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de revenir sur le cadre général de cette réforme du BTSA : semestrialisation, non affectation de la pluridisciplinarité, réforme des seuils. Nous porterons dans les prochaines semaines, dans les instances nationales, régionales et locales et avec les collègues dans les établissements ces positions.

Nous renouvelons notre demande de rencontre (formulée il y a plusieurs mois) afin de pouvoir échanger sur ces sujets et que le dialogue social puisse reprendre avec notre intersyndicale qui se considère légitime à échanger sur tous ces sujets.

Restant à votre disposition pour tout échange.
Cordialement

Pour la FEP-CFDT : B. GENTY
Pour la CGT-AGRI : F. DUFFAUT
Pour le SEA-UNSA : J.J. HENRY et S. ROBILLARD
Pour le SNETAP-FSU : C. MATTEI et F. CHASSAGNETTE
Pour Fo-Enseignement agricole : N. GILOT
Pour le SNEC-CFTC : A. TOUDIC
Pour Sud Rural Territoires : D. BLIVET